

**RÉLEVÉ DES PROPOSITIONS ET AVIS DE LA F3SCT
RÉUNION N°04-2025 du 2 octobre 2025 –
en séance ordinaire**

Participaient à la réunion :

Au titre des représentants de l'administration

M. Damien ROUSSET — Directeur général délégué à l'administration de l'Inserm, président de la Formation spécialisée

Au titre des représentants du personnel

Titulaires

SGEN-CFDT	Mme Sonya BARBEY M. Régis BOBE Mme Cécile COURIAUD Mme Sandrine CURTET M. Denis GREUET Mme Brigitte TREILLARD
SNCS-FSU	Mme Ghislaine GUILLEMAIN M. Olivier LAHUNA
SNTRS-CGT	Mme Christelle DUSSERT M. Jean-Marie MANGIN
SNPTES	M. Lionel DESRAYAUX

Suppléants (avec voix délibérative)

SNTRS-CGT	Mme Frédérique FROUIN-MORLON
-----------	------------------------------

Suppléants (sans voix délibérative)

SNTRS-CFDT	Mme Sylvie LACHKAR-COLMERAUER
SNTRS-CGT	Mme Valérie DESSIRIER

Au titre d'invité permanent pour l'administration

M. Nicolas PESNEL — Directeur des Ressources humaines de l'Inserm
Mme Maïmouna DIAGNE — Chargée du dialogue social

Au titre de la Coordination de prévention des risques

Mme Barbara DUFEU — Conseillère coordonnatrice de prévention des risques
Dr Béatrice BIE — médecin coordinateur, responsable du service de médecine de prévention
Mme Line-Rose NORBERT-LISE
Dr Anne-Marie THOMAS

Au titre d'experts invités

Mme Caroline BARRY — Représentante F4SCT de la délégation Île-de-France Sud
M. Frédéric DELALEU — Délégué régional Grand-Ouest
Mme Christine HASSLER — Représentante F4SCT de la délégation Île-de-France Sud

Mme Mathilde LEFEVRE — Psychologue du travail et chargée de la prévention des risques psychosociaux

Absents ou excusés

M. Hassan ARHAB — SNPTES

M. Bertrand DUVILLIE — SNCS-FSU

Mme Claudia GALLINA-MULLER — SNTRS-CGT

Mme Maud LE GALL — SNCS-FSU

Mme Laurence PIBOUIN-FRAGNER — SNTRS-CFDT

Mme Agathe ZOUIOUIECH — SNTRS-CGT

Mme Laure VILLAROYA-GIRARD — Inspectrice SST de l'IGAENR

La Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail (F3SCT) de l'Inserm s'est réunie sous la présidence de M. Damien ROUSSET, Directeur-général délégué à l'administration, représentant M. Didier SAMUEL, Président-Directeur Général.

Les décisions suivantes ont été prises en séance :

1. Sujet soumis pour approbation :

PV de la séance de F3SCT du 5 juin 2025 : Approuvé à l'unanimité

2. Sujet abordé pour information :

Point relatif aux cas de phéochromocytomes survenus au sein d'une même unité en DR.

Compte tenu de la rareté de cette pathologie et de la concentration de cas dans un même laboratoire, une recherche de dénominateurs communs a été engagée, incluant notamment l'exposition à des produits chimiques. Une déclaration a été transmise à l'ARS 69, qui a redirigé le dossier vers Santé Publique France (SPF). Cette dernière a constitué un dossier pour une demande de Centre d'Investigation en Région (CIRE), afin de structurer méthodologiquement l'enquête. À ce jour, les quatre agents concernés présentent des phéochromocytomes non génétiques. Aucune référence bibliographique ne permet d'identifier l'agent chimique en cause chez l'humain. Les investigations doivent donc se poursuivre pour explorer les expositions professionnelles et environnementales.

3. Sujet soumis pour avis :

Rapport de la délégation d'enquête paritaire mise en place pour donner suite au décès de madame P, GPRH à la DR IDF Sud, à son domicile par suicide survenu en octobre 2024 – Pour avis sur les préconisations nationales.

Une présentation du rapport a été effectuée par les membres de la délégation d'enquête paritaire (DEP).

Les points suivants sont abordés :

- Le cadre déontologique et méthodologique des travaux de la DEP.
- L'analyse du contexte socio-professionnel du service GPRH de la DR IDF Sud, dans lequel évoluait madame P.
- Des préconisations régionales et nationales formulées par la DEP IDF Sud.

La F3SCT émet un avis défavorable unanime sur les recommandations nationales issues du rapport de la DEP IDF Sud. Il est néanmoins constaté l'intérêt de certaines d'entre elles. Il est proposé que les membres de la formation spécialisée formulent des propositions en accord avec leur analyse du dossier.